



solde  
de la taxe  
d'apprentissage  
2025

## Votre taxe, leur avenir :

En versant votre solde à l'ifpass, vous contribuez à former des professionnels compétents, engagés et prêts pour les défis du secteur.

### Notre engagement RSE : Former, inclure, et agir durablement. Une mission ancrée dans nos valeurs

L'ifpass s'engage à former les professionnels de demain dans un cadre éthique, durable et inclusif. Notre politique RSE s'intègre à tous les niveaux : gestion responsable, pédagogie engagée, partenariats solidaires.

#### Notre action se traduit par :

- Réduction de notre empreinte environnementale
- Supports pédagogiques dématérialisés
- Optimisation énergétique des locaux
- Projet de déménagement en 2026 vers un campus décarboné et éco-performant

#### Un impact social sur les territoires :

- Formations accessibles à distance, y compris dans les territoires ultra-marins et zones rurales
- Actions ciblées en faveur des jeunes des QPV, femmes en difficulté, personnes en situation de handicap

### Innovation & Intelligence Artificielle : une pédagogie tournée vers l'avenir

À l'ifpass, nous plaçons l'innovation au cœur de nos formations. L'intelligence artificielle n'est pas qu'un outil : elle devient un véritable levier pédagogique. Grâce à elle, nous offrons des parcours adaptés, interactifs et intelligents. Nous intégrons également les principes du numérique responsable dans l'ensemble de nos programmes.

Il s'agit de former les jeunes à un usage éthique, durable et éclairé des technologies, tout en les préparant aux profondes transformations du secteur :

- IA appliquée à la gestion des risques, à la relation client et à la fraude
- Analyse de données & outils prédictifs
- Cybersécurité & éthique numérique

En conjuguant technologie de pointe et responsabilité numérique, nous donnons aux apprenants toutes les clés pour répondre aux défis technologiques de demain.

## Augmenter l'attractivité du secteur auprès des jeunes

L'Ifpass agit pour rendre les métiers de la banque et de l'assurance plus concrets et attractifs aux yeux des jeunes.

À travers des formats innovants, des témoignages de professionnels et des actions de terrain, nous valorisons un secteur porteur de sens, d'opportunités et de responsabilités sociales.

Notre objectif :

Rapprocher les aspirations des jeunes des réalités et des atouts de ces métiers, pour former une nouvelle génération de professionnels engagés.

## Favoriser le développement personnel des apprenants

Au-delà des compétences techniques, l'Ifpass place le développement personnel au cœur de ses parcours de formation.

Nous accompagnons chaque apprenant dans la construction de son identité professionnelle, en valorisant la confiance en soi, l'autonomie, l'esprit critique et la capacité à travailler en équipe. Grâce à des ateliers dédiés, du coaching individualisé, des mises en situation concrètes et un accompagnement bienveillant, nous permettons à chacun de mieux se connaître, de gagner en assurance et de devenir acteur de son parcours professionnel.

## L'Ifpass vous accompagne

Nos équipes sont à votre disposition pour vous assister dans le fléchage de votre taxe d'apprentissage.

Nous vous guiderons et vous fournirons toutes les informations nécessaires pour que cette procédure soit simple et efficace.

## RAPPEL : COMMENT RÉGLER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance En 2025



En mai : Prélèvement direct du solde de la taxe d'apprentissage par l'URSSAF ou la MSA

Fléchage libre de ce solde par les entreprises à partir du 26 mai vers les écoles bénéficiaires via une plateforme unique :



Répartir le solde de la taxe d'apprentissage

Code UAI IFPASS :

**0922649E**

N° de Siret de l'IFPASS :

**784 202 756 00150**

**Pour tout renseignement complémentaire :**  
[taxeapprentissage@ifpass.fr](mailto:taxeapprentissage@ifpass.fr)

**Laurent HARTMANN - Directeur Finance et Administration générale**

01 47 76 58 00

## DATES À RETENIR

La Déclaration Sociale Nominative (DSN)

**avril 2025**

L'affectation du solde de la taxe d'apprentissage se fait par le biais de la plateforme SOLTéA accessible aux entreprises

**Du 26 mai au 27 juin  
et du 14 juillet au 24 octobre 2025**



## L'AFFECTATION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE MODE D'EMPLOI

### Chaque contribution compte :

Soutenez un organisme de formation ancré dans le secteur de l'assurance, engagé pour la qualité, l'innovation et l'inclusion.

Activez votre accès SOLTéA sur Net-entreprises.fr



s'il n'est pas déjà présent dans les déclarations Net-entreprises

Accéder à la plateforme



(soltea.gouv.fr)

Du 26 mai au 27 juin  
et du 14 juillet au 24 octobre 2025

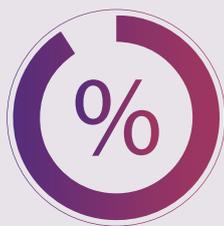
Connectez-vous à votre espace privé : « entreprise assujettie ». Vous accédez, alors, au moteur de recherche



Renseignez votre souhait d'affectation par le pourcentage que vous souhaitez flécher vers l'IFPASS

ex : 95% pour IFPASS  
784 202 756 00150

Pensez à nous informer pour un meilleur suivi.

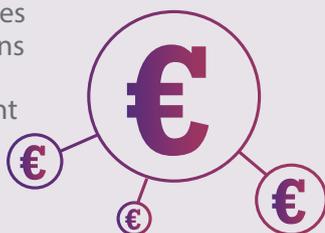


784 202 756 00150



Choisissez l'Ifpass en indiquant l'UAI ou Siret  
Code UAI IFPASS : 0922649E  
N° de Siret de l'IFPASS :  
- 784 202 756 00150 -  
dans la barre de recherche

L'URSSAF et la Caisse des Dépôts et Consignations nous verseront le montant correspondant à votre fléchage.



Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité.